

ENACTUS CANADA MANUEL D'ÉQUIPE

OPÉRATIONS

I. ENTENTE D’AFFILIATION

Chaque année, les équipes Enactus sont tenues de présenter une Entente d’affiliation de l’équipe. L’objectif de ce document est de réaffirmer l’engagement de l’équipe à mettre en oeuvre le programme Enactus au sein de son établissement pendant l’année scolaire en cours. Au début de l’année scolaire, les équipes Enactus seront invitées par leur responsable de programme à remplir cette entente et à la faire signer par un gestionnaire compétent de leur établissement, tel qu’un doyen, un directeur ou un président.

[Téléchargez l’entente d’affiliation de l’équipe.](#)

2. EXIGENCES MINIMALES DE QUALITÉ

OBJECTIF

Enactus Canada déploie des efforts coordonnés en vue de créer et maintenir une expérience cohérente pour tous les étudiants du réseau, d’un océan à l’autre. Pour ce faire, toutes les équipes affiliées à Enactus Canada doivent satisfaire nos **Exigences minimales de qualité (EMQ)**. En collaboration avec le responsable de programme, chaque équipe doit repérer les domaines nécessitant des améliorations et établir un plan d’action pour atteindre les objectifs qu’elle s’est fixés. Si une équipe NE répond PAS aux exigences minimales de qualité dans les délais convenus, celle-ci pourra suivre un « plan d’amélioration de l’équipe » lui permettant de bénéficier d’un soutien supplémentaire de la part du responsable du programme.

EXIGENCES MINIMALES DE QUALITÉ

Les exigences de qualité ci-dessous sont extraites de la liste des niveaux de qualité que nous encourageons les équipes à atteindre :

1. L’équipe travaille avec au moins un conseiller scolaire engagé, qui communique régulièrement avec le bureau Enactus Canada
2. L’administration reconnaît la présence d’Enactus sur le campus.
3. L’équipe est composée d’au moins 10 étudiants actifs.
4. L’équipe a clairement structuré ses positions de leadership, avec des rôles et des responsabilités bien définis, et établi ses propres responsabilités envers ses membres.
5. L’équipe a créé un budget avec des plans bien définis pour le financement des opérations et des activités.
6. L’équipe participe à une Exposition régionale.
7. L’équipe déclare ses résultats de fin d’année avec exactitude et en temps opportun, en y joignant le rapport d’impact final de chaque partenariat de projet.
8. L’équipe participe à l’Exposition nationale.
9. L’équipe réalise au moins un projet qui génère un impact et répond au critère d’évaluation Enactus.

3. DIRECTIVES CONCERNANT LA MARQUE

OPÉRATIONS AU NOM DE LA MARQUE ENACTUS

Enactus est une marque commerciale détenue par Enactus, légalement enregistrée dans chacun des pays qui hébergent une organisation nationale Enactus. Toutes les équipes officiellement inscrites sont autorisées à utiliser le nom et le logo Enactus en relation avec leurs activités opérationnelles et leurs projets communautaires, tant et aussi longtemps que :

- Les activités développées sont conformes à l'objectif et au code de conduite officiels d'Enactus.
- Le nom et le logo officiels Enactus ne sont jamais modifiés, de quelque manière que ce soit, et toutes les autres règles définies dans les directives d'utilisation de la marque Enactus sont respectées.

Il est important d'utiliser le logo qui vous a été fourni par votre responsable de programme. Vous trouverez ce logo dans le dossier Google Drive de votre équipe. Si vous ne le trouvez pas, veuillez contacter votre responsable de programme.

La licence accordée ici aux conseillers scolaires Enactus et aux étudiants membres de l'équipe ne doit pas être exclusive; par conséquent, les conseillers scolaires Enactus et les étudiants membres de l'équipe reconnaissent par la présente que la licence Enactus peut être accordée à d'autres personnes ou parties, aujourd'hui et à l'avenir. Cette licence peut être résiliée à tout moment et pour toute raison, y compris la violation des conditions de participation à l'organisation Enactus. Toute personne qui utilise nos marques de commerce sans être affiliée à l'organisation ou qui utilise ces marques de manière non conforme à ce que stipule ce document doit être immédiatement signalée à Enactus Worldwide.

OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER

Une équipe Enactus est également autorisée à utiliser le nom et le logo Enactus en menant des projets communautaires en dehors de son pays d'origine, à condition qu'elle :

- Suive les directives en matière de marque de commerce énoncées dans la présente section.
- Informe son directeur national ou responsable de programme par courriel de son intention de se rendre à l'étranger.
- Si l'équipe entend se rendre dans un pays où il existe une organisation nationale Enactus officielle, le directeur national ou le responsable de programme doit en informer le personnel Enactus du pays concerné avant l'arrivée de l'équipe.
- Déclare ses activités internationales à la fin de l'année dans son rapport final.

Toute équipe ne respectant pas ces directives risque de se voir interdire de présenter le projet international au niveau régional, national ou international de la compétition. Pour des raisons juridiques et organisationnelles, il peut arriver qu'une équipe soit invitée à suspendre l'utilisation de la marque de commerce Enactus pendant ses activités dans d'autres pays. Dans ce cas, l'équipe serait toujours en mesure de poursuivre ses projets communautaires, mais ne pourrait pas les développer au nom d'un membre officiel du réseau ou utiliser la marque de commerce.

MANUEL DE MARKETING

Les directives complètes en matière de marque de commerce, ainsi que les meilleures pratiques de marketing, sont détaillées dans notre [manuel de marketing](#).

4. DÉFINITION DES IMPACTS

Comme vous le savez, les projets d'habilitation communautaire développés par les équipes Enactus génèrent toutes sortes d'impacts aux niveaux social, économique et environnemental. Afin que la terminologie soit commune à toutes les équipes, Enactus Canada a créé les niveaux d'impact suivants pour catégoriser les résultats finaux et clarifier les rapports sur les résultats.

NIVEAU	DÉFINITION	EXEMPLE
IMPACT DIRECT	L' impact direct correspond au nombre de personnes qui, en travaillant directement avec l'équipe dans le cadre du projet, ont acquis des connaissances, compétences ou ressources nouvelles qu'elles sont en mesure d'appliquer.	<p>Enactus XYZ est à la tête d'un projet d'entreprise sociale employant des personnes dans le but de transformer et de revendre des vêtements à des prix abordables. 15 personnes ayant reçu une formation, du matériel et une plateforme de ventes travaillent actuellement sur ce projet.</p> <p>Ce projet a eu un IMPACT DIRECT sur ces 15 personnes qui ont acquis des compétences et ont eu accès à des ressources.</p>
IMPACT INDIRECT	L' impact indirect correspond au nombre de personnes qui ont acquis des connaissances, des ressources ou des compétences à la suite d'un projet Enactus, mais avec lesquelles l'équipe n'a pas travaillé directement.	<p>Enactus XYZ est à la tête d'un projet d'entreprise sociale employant des personnes dans le but de transformer et de revendre des vêtements à des prix abordables. 15 personnes ayant reçu une formation, du matériel et une plateforme de ventes travaillent actuellement sur ce projet.</p> <p>Ce projet a également eu un IMPACT INDIRECT sur les clients qui ont acheté des vêtements vendus par l'entreprise sociale, eu accès à des ressources, et été informés sur l'impact environnemental des déchets textiles.</p>

5. SYSTÈME EN LIGNE

Tous rapports (à l'exclusion des rapports finals des accélérateurs de projet) seront désormais transmis par l'entremise du système en ligne: team.enactus.ca. Les informations de connexion au système en ligne seront fournies en début d'année au responsable étudiant de chaque équipe Enactus.

Pour accéder au système en ligne, ouvrez une session à l'adresse team.enactus.ca. Saisissez le nom d'utilisateur et le mot de passe que votre responsable de programme vous a envoyés. Si vous avez oublié vos informations de connexion, vous devrez contacter votre responsable de programme afin qu'il les réinitialise pour vous.

Le système en ligne permet de gérer les éléments suivants :

1. Ton équipe et membres
2. Suivi du temps de bénévolat
3. Les projets
4. Rapport final

GESTION D'ÉQUIPE

Le système en ligne est utilisée pour garder une trace des membres d'équipe, des conseillers universitaires et d'anciens étudiants. Les contacts doivent être régulièrement mis à jour afin de refléter les informations les plus récentes de vos membres d'équipe et d'être partagés avec votre responsable de programme. Il est important de vous assurer que tous les champs sont remplis et à jour pour chacun des contacts.

Ajouter de nouveaux contacts sur team.enactus.ca

Il existe deux façons d'ajouter des contacts :

1. Entrer des contacts individuellement : vous pouvez enregistrer les coordonnées des étudiants, des anciens étudiants et des membres des équipes pédagogiques en vous identifiant sur team.enactus.ca et en cliquant sur « Contacts », puis sur « Ajouter un contact » dans le menu latéral de navigation. Lorsque vous créez un nouveau contact, veillez à remplir tous les champs et à cliquer sur « Sauvegarder » afin que le contact soit ajouté à la liste des contacts de votre équipe.
2. Remplir la feuille de calcul de gestion des contacts et l'envoyer a votre responsable de programme afin qu'il ou elle mette à jour le ou les contact(s) en question sur team.enactus.ca.

Pour mettre à jour des contacts existants sur team.enactus.ca, veuillez suivre ces étapes :

1. Identifiez-vous sur team.enactus.ca et cliquez sur « Contacts », puis « View Contacts » dans le menu de gauche. Double-cliquez sur le contact que vous souhaitez modifier. La page d'informations du contact en question s'ouvrira. En haut de la page, cliquez sur « Edit ». Modifiez les informations que vous devez mettre à jour, telles que le statut, le rôle dans l'équipe, l'année scolaire, ou tout autre élément susceptible d'avoir changé.
2. Vous pouvez également ne modifier qu'un seul champ. Pour ce faire, identifiez-vous sur team.enactus.ca, cliquez sur « Contacts », puis « View Contacts » dans le menu latéral de navigation. La liste des contacts auxquels vous avez accès s'affichera. À côté de chaque contact figure une icône de crayon, cliquer sur cette icône vous permettra de modifier un seul champ.

Nous vous demandons de **maintenir à jour la liste d'étudiants actifs en tout temps**, pour plusieurs raisons :

1. vous disposez de la liste de tous les étudiants de votre équipe;
2. Enactus Canada peut connaître en tout temps le nombre d'étudiants qui se trouvent dans le réseau; et

3. Enactus Canada peut ainsi communiquer avec l'ensemble des membres actifs.

De plus, vous n'aurez pas à essayer de vous rappeler qui faisait partie de votre équipe, ce qui améliore la qualité des données recueillies.

CONSIGNER DES HEURES DE BÉNÉVOLAT

Chaque étudiant de votre équipe Enactus devra consigner ses heures tous les mois en remplissant le formulaire électronique à l'adresse suivante : <http://bit.ly/enactus-time>.

- Vous n'avez pas besoin de vous identifier à la plateforme en ligne pour remplir vos heures. Cliquez simplement sur ce lien pour consigner vos heures tous les mois.
- Chaque étudiant devra entrer son adresse électronique et le nombre d'heures travaillées pour Enactus par mois dans le formulaire.
- L'adresse électronique utilisée pour consigner des heures doit correspondre à celle d'un contact existant sur team.enactus.ca. La même adresse électronique doit donc être renseignée au moment de remplir les coordonnées de chaque étudiant (c.-à-d. leur adresse courriel étudiante).
- Chaque membre actif est responsable de consigner ses propres heures tous les mois par l'intermédiaire du formulaire en ligne.
- Ce travail d'enregistrement des heures travaillées est indispensable pour l'élaboration du rapport final et devra être réalisé avant la compétition nationale.

PROJETS D'ÉQUIPE

Les projets d'équipe devront être créés et ajoutés sur la plateforme en ligne. Il vous est conseillé de créer un profil pour chaque projet que votre équipe souhaite mener à bien, même si celui-ci n'a pas encore eu d'impact. Une fois les projets créés sur la plateforme en ligne, vous pouvez commencer à ajouter des « indicateurs du projet ». Vous ne pouvez pas commencer à créer des « indicateurs du projet » avant d'avoir ajouté votre projet sur la plateforme en ligne.

Ajouter de nouveaux projets sur la plateforme en ligne.

1. Dans le menu de gauche, cliquez sur « Projects », puis « Create Project ». La page « Create Project » s'ouvrira et vous devrez renseigner les informations du projet.
2. Lors de la création d'un nouveau projet, les champs marqués d'un astérisque rouge (*) doivent obligatoirement être remplis. Vous pouvez donc commencer par remplir ces champs, sauvegarder, puis revenir plus tard pour fournir plus d'informations sur le projet.

Pour mettre à jour des projets existants sur la plateforme en ligne, veuillez suivre ces étapes :

1. Dans le menu de gauche, cliquez sur « Projects », puis « View Projects ». Une liste des projets de votre équipe s'affichera. Cliquez sur le nom du projet que vous souhaitez visualiser, la page comportant les détails du projet s'ouvrira alors. Cliquez sur « Edit » afin de mettre à jour toute information présente sur cette page.
2. Vous pouvez également ne modifier qu'un seul champ. Pour ce faire, identifiez-vous sur team.enactus.ca, cliquez sur « Projects », puis « View Projects » dans le menu latéral de navigation. Une liste des projets de votre équipe s'affichera. À côté de chaque projet figure une icône de crayon, cliquer sur cette icône vous permettra de modifier un seul champ.

RAPPORT FINAL

Chaque équipe Enactus doit obligatoirement présenter un rapport final à la fin de l'année. D'une part, ce rapport permet aux équipes de mesurer l'impact qu'elles ont eu tout au long de l'année et de le comparer à celui qu'elles avaient prévu d'avoir. Il doit présenter l'histoire des participants et constituer la base de votre présentation à l'Exposition nationale. D'autre part, il permet à Enactus Canada de mieux percevoir l'impact réalisé par les membres

6. AUDIT DU CHAMPION NATIONAL

Le processus d'audit est une initiative collaborative entre Enactus Worldwide, Enactus Canada et l'équipe Enactus championne nationale. Cette initiative est considérée comme une partie intégrante du programme et est mise en œuvre par Enactus Canada chaque année, renforçant davantage l'intégrité et la transparence du réseau. L'audit se compose de trois phases principales :

PHASE 1: ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE

Dans la première phase, le personnel d'Enactus Canada interrogera les principaux membres de l'équipe (y compris les conseillers pédagogiques), puis examinera les documents et les rapports de l'équipe pour assurer la cohérence et l'exactitude des renseignements présentés notamment dans les rapports suivants : rapport annuel, présentation visuelle, biographie de l'équipe, rapport final, fiche d'activités de l'équipe, etc. Les réunions et les entrevues seront planifiées afin que l'équipe puisse se préparer adéquatement.

PHASE 2: ÉVALUATION OPÉRATIONNELLE DE L'ÉQUIPE

Dans cette deuxième phase, le personnel d'Enactus Canada examinera l'infrastructure, les ressources et les capacités de l'équipe. Exemple : nous évaluerons si une équipe composée de X membres est réellement en mesure de mettre en œuvre Y projets en Z semaines/mois d'activité au courant de cette année. Parmi les autres éléments d'infrastructure, le budget de l'équipe sera examiné de près.

PHASE 3: AUDITS DE PROJETS/VISITES SUR SITE

Dans la troisième phase, le personnel d'Enactus Canada procédera à un nombre raisonnable de visites sur le site du projet. Une enquête sera menée pour évaluer la corrélation entre l'impact visuel et déclaré/le résultat (en particulier en ce qui concerne le lien entre le rapport final, le rapport annuel et la présentation visuelle) par le biais de témoignages et de dialogues avec les bénéficiaires, entre autres. Les principaux membres de l'équipe seront invités à participer à ces visites avec l'équipe d'audit. Un traducteur, sélectionné par le vérificateur, peut être invité à assister à ces visites dans le cas où le vérificateur ne parlerait pas la langue locale.

CONSEILS DE PRÉPARATION POUR LES AUDITS

Préparer les documents suivants pour toutes les phases de l'audit :

- Dossiers financiers de l'équipe
- Fiche d'activités de l'équipe pour l'année en cours
- Rapport annuel utilisé lors de la compétition nationale
- Présentation audiovisuelle (PPT) utilisée lors de la compétition nationale
- Documents du projet et du plan d'action, y compris toutes les ententes avec les bénéficiaires
- Autres outils d'évaluation et de suivi du projet
- Autres outils d'organisation de l'équipe

REMARQUE : Vous devrez énumérer de façon COMPLÈTE toutes les personnes avec qui vous avez travaillé pour chaque projet tout au long de l'année. Le PRÉNOM, le NOM, l'adresse COURRIEL et le NUMÉRO DE TÉLÉPHONE doivent être indiqués.

Se préparer à :

- Expliquer tout élément des opérations de votre équipe et les détails des projets, en particulier ceux présentés dans votre rapport annuel et lors de la compétition.
- Expliquer le fonctionnement de votre plan de projet (pertinence, résultats souhaités, choix du public cible, outils d'évaluation présentés, fréquence et mode de communication privilégiés, formations en personne ou par contact virtuel/courriel/téléphone, etc.).
- Discuter des processus administratifs internes (pratiques et procédures, etc.).
- Fournir toute documentation pertinente pouvant soutenir les résultats de votre projet (vérification par un tiers nécessaire).
- Identifier des erreurs (lacunes) dans le plan du projet ou de nouvelles opportunités, y compris pour l'avenir.

OUTILS DES ÉQUIPES

I. CALENDRIER D'ENACTUS CANADA

Consultez [ici](#) toutes les dates et échéances à venir.

3. BIBLIOTHÈQUE DE RESSOURCES

Afin d'aider les équipes dans les domaines spécifiquement liés à leurs opérations, nous avons créé une série de manuels and modèles. On y aborde notamment le recrutement d'équipes, la durabilité, la collecte de fonds, le renforcement du soutien communautaire et universitaire, les bases du marketing et de l'image de marque, et plus encore! Ces modules, ainsi qu'une pléthore d'autres ressources, peuvent être consultés à l'adresse

<http://enactus.ca/ressources/team-ressources/>.

4. ACCÉLÉRATEURS DE PROJETS

Grâce à une collaboration avec des partenaires organisationnels et d'affaires, les accélérateurs de projets permettent aux équipes Enactus de faire des demandes de financement ou de mentorat pour contribuer au développement de projets centrés sur un besoin ou un groupe communautaire spécifique.

PROCESSUS DE DEMANDE

Pour profiter d'une telle occasion, vous devez remplir un formulaire de demande, en décrivant votre projet (ou vos plans de projet) et son lien avec les critères de sélection et soumettre le formulaire de demande complet à votre responsable de programme. [Cliquez ici pour une liste complète des accélérateurs de projets.](#)

VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Une fois qu'il est confirmé que votre équipe a été sélectionnée pour obtenir une subvention dans le cadre du programme d'accélérateurs de projets, votre équipe devra soumettre un protocole d'entente à Enactus Canada. La subvention sera versée à 75 % après réception du protocole d'entente signé. Le solde sera déboursé à la réception du rapport d'impact final.

RAPPORTS ET PRIX DU MEILLEUR PROJET

Les équipes Enactus doivent soumettre leur rapport d'impact final à leur responsable de programme en avril. Enactus staff will then review your report and communicate any required changes. Le personnel d'Enactus procédera à l'examen des rapports et avisera les candidats de tout changement nécessaire. Il se peut que le rapport soit renvoyé pour « modifications finales » afin de le parfaire ou d'y apporter quelques dernières modifications. Une équipe Enactus, sélectionnée en fonction des résultats de ses initiatives et de la qualité de ses rapports, recevra le prix du meilleur projet, présenté lors de l'Exposition nationale d'Enactus Canada. Pour consulter la liste complète des prix, visitez le site <https://enactus.ca/project-accelerators/>

5. PRIX ET RECONNAISSANCE

Derrière la réussite d'une équipe Enactus, il y a une multitude de gens qui ont consacré temps, énergie et créativité à sa cause. En guise de reconnaissance, Enactus Canada a créé des prix individuels et collectifs afin de donner aux équipes l'occasion de voir récompensés leurs plus ardents partisans et membres actifs.

Pour consulter la liste complète des prix, les renseignements sur les demandes et les dates limites, visitez le site <http://enactus.ca/what-we-do/give-recognition/>

INFORMATIONS SUR LES ÉVÉNEMENTS ET COMPÉTITIONS

I. ACTIVITÉS DE FORMATION

Enactus Canada organise des activités de formation visant à mettre en contact les équipes du pays tout entier, à fournir des formations et de l'expertise et à encourager le partage des meilleures pratiques. Tout au long de l'année, ces activités de formations peuvent prendre la forme de sommets collaboratifs, de sommets de leadership, ainsi que de possibilités de formation supplémentaires axées sur des thèmes spécifiques.

SOMMETS COLLABORATIFS

Vous pourrez participer à des sommets collaboratifs Enactus. Le Sommet collaboratif d'automne est une occasion formidable d'intégrer de nouveaux et d'anciens membres au sein du réseau avant le début de la saison des compétitions. Vous obtiendrez un aperçu de l'année Enactus, toutes les informations nécessaires pour faire progresser votre équipe Enactus, et pourrez profiter de séances de formation exclusives. Lors du Sommet d'hiver, nous vous préparons, vous et votre équipe, à la saison des compétitions et à la création du rapport de fin d'année. Les deux sommets collaboratifs comprendront des séances sur les meilleures pratiques portant sur toute une gamme de sujets. Rejoignez-nous et donnez un coup d'accélérateur à votre année scolaire Enactus!

SOMMET DU LEADERSHIP

Tenu chaque année directement après la clôture de l'Exposition nationale d'Enactus Canada, le Sommet du leadership permet aux nouveaux étudiants leaders Enactus à travers le pays de se rencontrer, de partager les meilleures pratiques, et de forger des relations de collaboration pour entamer la nouvelle année de façon positive.

Deux (2) étudiants par équipe sont invités à assister au Sommet du leadership. Nous recommandons que les deux étudiants fassent partie de la future équipe de direction (président, vice-président, etc.).

Plus d'informations seront fournies en temps voulu, directement aux responsables des étudiants!

[Consultez les dates clés 2020-2021 pour découvrir quelles activités de formation seront organisées, pour connaître les délais d'inscription, et bien plus encore!](#)

2. EXPOSITIONS RÉGIONALES D'ENACTUS CANADA

EXPOSITIONS RÉGIONALES D'ENACTUS CANADA

Chaque année, des Expositions régionales d'Enactus Canada ont lieu dans les régions de l'Atlantique, du centre et de l'ouest du Canada, où des leaders parmi les étudiants, les universitaires et les chefs d'entreprise se retrouvent pour célébrer les réalisations des futurs chefs de file du Canada. Durant ces événements, les étudiants démontrent en quoi leurs projets de sensibilisation communautaire et leurs entreprises commerciales ont un impact réel au Canada et ailleurs, en participant à divers défis nationaux.

Visitez <https://enactus.ca/host-competitions/national-challenges/> pour les détails des défis nationaux.

Toutes les dates et dates limites d'inscription peuvent être consultées sur [le calendrier programmatique d'Enactus](#).

VIDÉOS D'ÉQUIPE

Chaque année, les équipes Enactus créent une vidéo de 20 secondes qui met en valeur la personnalité et l'esprit Enactus de leur équipe. Ces vidéos sont diffusées lors de la cérémonie d'ouverture de chaque Exposition régionale, afin de présenter votre équipe à toutes les autres équipes présentes. C'est votre occasion de briller, de nous dévoiler ce qui anime votre équipe, et de nous montrer à quel point l'esprit Enactus est en vous!

RÈGLES :

1. La vidéo doit présenter votre équipe et indiquer son nom (il n'y aura pas d'introduction pour ces vidéos)
2. Veuillez filmer votre vidéo à l'horizontale.
3. Sa durée ne doit pas dépasser 20 secondes
4. Veuillez à ce que la musique utilisée dans votre vidéo ne comporte pas de droits d'auteur.
5. Le fichier doit être converti et envoyé au format .mp4 ou .mov (HD fortement recommandée)
6. Envoyez le fichier à votre responsable de programme par email ou Google Drive

Vous trouverez ci-dessous quelques vidéos d'éditions passées, si vous êtes en quête d'inspiration!

- [Vidéos de l'esprit Enactus du Canada atlantique](#)
- [Vidéos de l'esprit Enactus du Canada central](#)
- [Vidéos de l'esprit Enactus du Canada de l'Ouest](#)

INTRODUCTION

Résultant de collaborations avec des entreprises commerciales et organisationnelles, les défis nationaux encouragent les équipes Enactus à mettre en œuvre des solutions durables à des besoins économiques, sociaux et environnementaux spécifiques. Pour l'entreprise partenaire, les défis nationaux offrent l'occasion de mobiliser les futurs leaders pour affronter une de leurs priorités communautaires tout en encourageant des relations locales entre employés et jeunes entrepreneurs.

PRÉSENTATION AUDIOVISUELLE EN DIRECT

Chaque équipe dispose de onze (11) minutes pour effectuer sa présentation orale/audio/visuelle. Une fois que le conseiller pédagogique et l'équipe ont été présentés, le temps alloué est divisé de la façon suivante :

- Installation de l'équipement et distribution du rapport annuel – trois (3) minutes
- Présentation audiovisuelle en direct – cinq (5) minutes
- Période de questions – trois (3) minutes

REMARQUES :

Dans l'éventualité où nous ne pouvons pas procéder en personne, chaque équipe en compétition devra soumettre une vidéo de présentation de 5 minutes. Les dates limites et de plus amples informations seront annoncées d'ici fin novembre 2020.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Chaque défi national a ses propres critères d'évaluation. Vous trouverez des documents individuels décrivant les critères d'évaluation pour chacun des défis nationaux à enactus.ca/host-competitions/national-challenges/. Chaque document comprend également des trucs et astuces sur la façon de mesurer l'impact de votre projet dans ce défi et de bien présenter vos résultats. Assurez-vous de lire attentivement ces documents!

ÉLÉMENTS ÉVALUÉS

Les idées suivantes servent de guide pour aider les équipes et les juges à mieux comprendre le cadre et le contenu des critères.

Efficacité de l'équipe à démontrer :

- Un leadership entrepreneurial
- L'utilisation des principes commerciaux
- L'utilisation de l'innovation
- Un impact positif durable lié au sujet

RAPPORT ÉCRIT

Chaque équipe participante doit rédiger un « rapport de défi », c'est à-dire un rapport annuel standardisé limité à une seule feuille de 8,5 x 11 po imprimée au recto seulement. Vous devez utiliser le modèle fourni. Les équipes n'ont PAS le droit de supprimer la section « paramètres requis », mais peuvent modifier la

section « autres résultats » si elles le souhaitent. Une version modifiable peut être téléchargée dans la [Bibliothèque de ressources](#).

Le nombre exact de copies dont vous aurez besoin vous sera communiqué par votre responsable de programme, environ une semaine avant l'événement.

Les membres de l'équipe distribuent les rapports aux juges lors de la période de préparation, tel que décrit ci-dessous. **Un** rapport doit être examiné et signé par le leader étudiant, le conseiller pédagogique et le doyen ou l'administrateur de l'équipe, puis remis au bureau d'inscription à l'arrivée à l'Exposition régionale d'Enactus Canada. Une copie numérique du rapport doit être envoyée par courriel à votre responsable de programme avant l'événement.

Remarque : Le rapport est le seul document que vous pouvez distribuer aux juges durant la période de préparation.

FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DE PROJET

- Le rapport annuel de chaque équipe doit être examiné par un conseiller scolaire, un étudiant et un administrateur (p. ex., un doyen, un directeur de département ou le président de l'institution). Ces personnes devront signer un formulaire de vérification de projet.
- Si le conseiller scolaire de l'équipe est aussi un administrateur, ledit formulaire devra être signé par un autre administrateur.
- Le formulaire de vérification de projet n'est qu'une partie de l'audit interne des projets et des activités des équipes à tous les niveaux de la compétition (Expositions régionale et nationale et Coupe du Monde Enactus).

STRUCTURE DES PRIX

Les rondes régionales de compétition pour les défis nationaux se dérouleront avec des équipes participant dans l'une des ligues à chacune des Expositions régionales d'Enactus Canada. Les équipes qui se classeront en première place de chaque ligue participeront à la ronde finale du défi national lors de l'Exposition nationale d'Enactus Canada.

Le concours est conçu de façon à récompenser les équipes Enactus qui ont le mieux répondu aux critères de sélection. La structure des prix pour chaque défi national est la suivante :

Remarque : La structure pourrait changer sans préavis.

RONDE RÉGIONALE DE COMPÉTITION	
<i>Troisième place</i>	<i>\$500</i>
<i>Deuxième place</i>	<i>\$1,000</i>
<i>Champion régional</i>	<i>\$1,500</i>

RONDE FINALE DE COMPÉTITION	
<i>Meilleure idée de projet (vidéo à soumettre lors des compétitions régionales)</i>	<i>\$1,000</i>
<i>Troisième place</i>	<i>\$1,000</i>
<i>Deuxième place</i>	<i>\$2,000</i>
<i>Champion régional</i>	<i>\$3,000</i>

3. EXPOSITION NATIONALE D'ENACTUS CANADA

Chaque année, l'Exposition nationale d'Enactus Canada rassemble des leaders étudiants, scolaires et d'affaires de partout au pays afin de célébrer les réalisations des futurs leaders et entrepreneurs du Canada. Au cours des trois jours de l'événement, les étudiants démontrent en quoi leurs projets d'autonomisation communautaire et leurs activités commerciales encouragent le progrès par l'action entrepreneuriale. Après les rondes de présentation en direct du concours, les chefs d'entreprise faisant office de juges déterminent quelle équipe Enactus et son entrepreneur étudiant sera nommée Champion national et représentera le Canada lors de la Coupe du monde Enactus.

Toutes les dates et dates limites d'inscription peuvent être consultées sur [le calendrier programmatique d'Enactus](#).

RAPPORTS OBLIGATOIRES

Il est important que les règles et les conditions de participation à une compétition soient bien comprises par les équipes. Afin de pouvoir participer à une compétition, chaque équipe doit fournir les rapports suivants :

1. RAPPORT ANNUEL

- Ce rapport obligatoire doit être lisible et donner un aperçu des efforts, résultats et réalisations de l'équipe. Il peut également inclure des informations sur ses plans de croissance et d'expansion futurs. Les rapports annuels sont limités aux dimensions indiquées ci-dessous, mais peuvent être reliés ou pliés au besoin :
 - Quatre feuilles au format 8½ x 11 po ou A4 imprimées sur une face de chaque feuille.
 - Deux feuilles au format 8½ x 11 po ou A4 avec impression recto verso sur chaque feuille.
 - Une feuille au format 11 x 17 po ou A3 avec impression recto verso.

Remarque : Il n'est PAS autorisé de couper les feuilles pour changer les dimensions indiquées ci-dessus.

- Enactus Canada exige désormais que la structure juridique et la propriété de tous les projets mentionnés au cours d'une compétition soient indiquées dans le rapport annuel de l'équipe si elle n'est pas la seule responsable du projet. Par exemple, si le projet est légalement enregistré sous le nom d'un étudiant, cela doit être indiqué.
- Points importants concernant le rapport annuel :
 - Les équipes doivent inclure une phrase au minimum expliquant la structure de propriété actuelle du projet ainsi que le nom du propriétaire du projet.
 - La couverture et la page de dos doivent être comptabilisées dans le nombre de pages total du rapport.
 - Les équipes ne doivent pas utiliser de dossiers, couvertures de rapports, etc. dans le cadre de leurs rapports annuels.
 - Si une équipe souhaite joindre une biographie de l'équipe au rapport annuel (voir la section « Biographie de l'équipe » pour plus de détails), elle doit utiliser un document complètement indépendant (non inclus dans le rapport annuel) ne contenant PAS d'informations/photos en lien avec les projets.

- Seuls les chiffres du rapport final peuvent être présentés.
- La feuille d'équipe active doit être mise à jour et correspondre aux chiffres dans les présentations.
- Toutes les informations présentées dans le rapport doivent être à jour et correspondre aux nombres reportés dans le système en ligne.
- Bien qu'Enactus encourage la créativité dans la mise en page des rapports annuels, nous demandons aux équipes de bien étudier leurs nouvelles idées (y compris celles concernant la forme ou la taille du rapport) avant de les mettre en pratique. Veuillez contacter votre directeur national ou votre responsable de programme pour vous assurer que toute nouvelle idée est conforme aux directives d'Enactus.
- Les rapports annuels sont distribués aux juges lors de la période de mise en place, tel que décrit dans la section « Présentation en direct » de ce manuel. Les équipes seront notifiées à l'avance du nombre de rapports annuels qu'elles devront présenter aux Expositions régionale et nationale et à la Coupe du Monde Enactus. Une copie du rapport annuel doit être envoyée à tous les juges. Vous trouverez des exemples de rapports annuels à [la bibliothèque de ressources](#).

2. FORMULAIRE DE VÉRIFICATION DE PROJET

- Le rapport annuel de chaque équipe doit être examiné par un conseiller scolaire, un étudiant et un administrateur (p. ex., un doyen, un directeur de département ou le président de l'institution). Ces personnes devront signer un formulaire de vérification de projet.
- Si le conseiller scolaire de l'équipe est aussi un administrateur, ledit formulaire devra être signé par un autre administrateur.
- Le formulaire de vérification de projet n'est qu'une partie de l'audit interne des projets et des activités des équipes à tous les niveaux de la compétition (Expositions régionale et nationale et Coupe du Monde Enactus).

INFRACTIONS

Si une équipe ne remet pas l'intégralité des rapports obligatoires, elle sera soumise à la procédure et aux pénalités suivantes : l'équipe pourra concourir, à condition que le problème soit résolu avant la présentation (c'est-à-dire que le formulaire de vérification de projet soit signé).

Si le problème n'est pas résolu, l'équipe sera autorisée à participer à l'événement et à présenter son travail devant les juges, mais elle ne sera pas notée et ne pourra recevoir de prix. Toute équipe qui présente ou affiche un contenu inapproprié ou offensant sera automatiquement disqualifiée.

CONTENU SUPPLÉMENTAIRE

Aucun document, matériel, cadeau, etc. ne peut être remis aux juges avant l'annonce officielle de l'équipe gagnante. Seuls le rapport annuel et une biographie présentant brièvement chaque membre de l'équipe peuvent leur être donnés à des fins de recrutement.

La biographie de l'équipe doit comporter un maximum de cinq feuilles de 8½ x 11 po ou A4 recto verso ou dix feuilles de 8½ x 11 po ou A4, imprimées sur une seule face. La biographie de l'équipe ne doit pas être placée à l'intérieur du rapport annuel, mais distribuée aux juges en tant que document distinct.

Les équipes sont autorisées à présenter aux juges, depuis la scène, du matériel lié aux projets, tant que ce dernier n'est pas considéré comme offensant ou sujet à controverse. Les juges ne peuvent pas toucher, goûter ou sentir le matériel supplémentaire présenté.

PROPRIÉTÉ DES PROJETS

Les équipes Enactus Canada sont autorisées à structurer leurs projets comme bon leur semble. Il est possible de créer une structure juridique distincte de l'équipe pour le projet. Enactus Canada exige désormais que la structure juridique et la propriété de tous les projets mentionnés au cours d'une compétition soient indiquées dans le rapport annuel de l'équipe si elle n'est pas la seule responsable du projet. Par exemple, si le projet est légalement enregistré sous le nom d'un étudiant, cela doit être indiqué.

Veillez noter que les projets ou les entreprises gérés par une partie externe (n'étant ni un étudiant Enactus, ni un conseiller pédagogique, ni l'équipe elle-même) ne peuvent pas être présentés comme projets Enactus à l'Exposition nationale d'Enactus Canada. Si une équipe a collaboré avec une entreprise ou un projet géré par une partie externe (y compris l'établissement d'enseignement ou le conseiller pédagogique), elle peut indiquer cette collaboration, mais elle doit établir une distinction claire entre son rôle et celui de l'organisation externe et ne peut pas s'attribuer le mérite des impacts qui ne sont pas directement liés à sa contribution.

Si la propriété ou la gestion d'un projet créé par une équipe Enactus est ensuite attribuée à une partie externe, l'équipe peut se targuer d'avoir créé un projet réussi et durable, mais ce dernier ne peut plus être présenté dans le cadre du portefeuille de projets de l'équipe Enactus. Si l'équipe continue d'apporter une contribution au projet, elle peut présenter les impacts dont elle est responsable, comme elle le ferait pour un projet en collaboration avec n'importe quelle organisation externe.

PRÉSENTATION EN DIRECT

Chaque équipe concurrente disposera d'une tranche de temps de 25 minutes pour sa présentation en direct. Le temps officiel sera contrôlé par le coordonnateur de la ligue. Une fois l'équipe officiellement présentée par le coordonnateur de la ligue, le temps sera divisé précisément comme suit :

- 3 minutes (période de mise en place)
- 12 minutes (présentation en direct)
- 8 minutes (séance de questions et réponses)

REMARQUES :

Dans l'éventualité où nous ne pouvons pas procéder en personne, chaque équipe en compétition devra soumettre une vidéo de présentation de 12 minutes. Les dates limites et de plus amples informations seront annoncées d'ici fin novembre 2020.

Mise en place : 3 minutes

L'équipe aura un maximum de trois minutes pour distribuer les rapports annuels aux juges avant la présentation, et pour mettre en place le matériel de présentation (démarrage des ordinateurs et projecteurs, vérification de l'éclairage et du son, etc.). Ne pas oublier : une fois l'équipement testé, les lentilles du projecteur doivent être masquées, et la projection d'image ou de texte, la musique et les effets sonores ne sont pas autorisés pendant le restant de la période de mise en place. Toute personne, y compris les enseignants, peut aider avec la mise en place ou l'utilisation de l'équipement audiovisuel; cependant, seuls les membres étudiants peuvent participer à la présentation et répondre aux questions des juges.

Présentation en direct : 12 minutes

L'équipe aura un maximum de 12 minutes pour faire sa présentation.

Période de questions et réponses pour les juges : 8 minutes

Une séance obligatoire de huit minutes de questions et réponses sera tenue pour les juges. Pendant cette période, les lentilles du projecteur doivent être masquées, et la projection d'image ou de texte, la musique et les effets sonores ne sont pas autorisés. Veuillez noter que toute portion inutilisée des 12 minutes de présentation en direct ne sera pas ajoutée à la séance obligatoire de questions et réponses.

Remarque spéciale :

Les tranches de temps de présentation sont uniformes dans l'ensemble; la seule exception s'applique au tour final de la compétition lors de la Coupe du Monde Enactus, ainsi qu'à n'importe quel concours national Enactus se terminant par un tour final. Pour ces segments, la période de mise en place n'est pas chronométrée. Pour le tour final, les équipes bénéficieront d'un délai raisonnable pour mettre en place et tester leur équipement audiovisuel, et recevront une assistance du personnel technique et de production d'Enactus, en particulier lorsqu'une partie de l'équipement utilisé est fournie par Enactus. Une fois l'équipement prêt, l'équipe sera présentée puis aura trois minutes pour distribuer ses rapports annuels aux juges. Les autres segments de la présentation en direct pour le tour final s'aligneront avec les tranches de temps indiquées. Les équipes sont fortement encouragées à disposer d'une copie de secours de leur présentation sur une clé USB, un CD ou un DVD, au cas où un transfert de données serait nécessaire.

Préparation de la salle et équipement

Aucune équipe ne peut mettre des équipements en place dans la salle de présentation avant d'être officiellement présentée. Tous les équipements doivent être autonomes ou alimentés par des prises électriques à l'intérieur de la salle de compétition.

Enactus Canada fournira les équipements suivants dans chaque salle de présentation :

- Un écran de huit pieds (2,5 m) ou plus grand

- Une rallonge
- Une table ou un chariot A/V pour l'ordinateur et le projecteur
- Un câble HDMI

Enactus Canada n'est tenu de fournir aucun autre équipement, y compris ordinateurs, projecteurs, haut-parleurs, moniteurs, téléviseurs, etc. Il est de la seule responsabilité de chaque équipe de se procurer tout autre équipement nécessaire.

Panne d'équipement

En cas de problème/panne technique, l'organisation Enactus ne sera pas responsable de ses effets sur la présentation, sur les résultats de la compétition, ou sur les frais pouvant être engagés pour l'équipement endommagé. L'équipe est seule responsable dans ces situations.

Si le matériel de présentation de l'équipe cesse de fonctionner en raison d'une coupure de courant, la compétition s'arrête jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Si l'équipement électronique que l'équipe apporte dans la salle de compétition tombe en panne, le temps de présentation continue de s'écouler.

Accès aux salles de compétition

Les salles de compétition sont ouvertes à tous les participants inscrits. Les équipes et les visiteurs sont invités à assister aux présentations des autres équipes, mais ne doivent entrer ou sortir des salles que pendant la période de mise en place et les pauses. Personne (à l'exception des membres des médias et du personnel Enactus) ne peut quitter la salle pendant la présentation ou la période de questions et réponses. La zone située derrière les juges est considérée comme un espace public. Les portes de la salle de compétition doivent rester déverrouillées et dégagées en tout temps pour le personnel Enactus.

Politique en matière de vidéo/copie

En participant à un événement commandité par Enactus, chaque équipe accorde à Enactus le droit et la permission de documenter et de faire connaître, ou autrement utiliser son rapport annuel, sa présentation audiovisuelle et ses projets communautaires à des fins d'illustration, de publicité ou de formation, ou pour tout autre objectif licite. Une équipe peut enregistrer les présentations des autres équipes en compétition dans les conditions suivantes :

- Aucune lumière ne doit gêner ou empêcher la présentation en cours.
- L'équipe qui enregistre la vidéo doit faire preuve de courtoisie et causer le moins de distraction possible pour l'équipe qui effectue la présentation.
- L'équipement doit être placé derrière les sièges des juges et de l'auditoire.
- Aucune séquence vidéo ou photo prise aux événements Enactus ne doit être utilisée de façon inappropriée. Tant que tout se fait dans le respect des personnes filmées et photographiées, ces enregistrements peuvent être traités comme des ressources.

Politique en matière de médias

Le photographe et le vidéaste officiels Enactus et les membres des médias de masse approuvés par Enactus ont libre accès à toutes les salles de présentation, en tout temps. Cela comprend l'utilisation des systèmes

d'éclairage et des équipements nécessaires. Toutes les équipes doivent être préparées à l'éventualité que leurs présentations soient filmées ou photographiées par les médias.

Politique de règlement des griefs liés à la compétition

Aux compétitions régionales et nationales, les étudiants doivent adresser leurs plaintes ou préoccupations en rapport avec le déroulement du concours à leur conseiller scolaire. Le conseiller scolaire doit évaluer la question, et ensuite décider si une plainte officielle doit être déposée. À la Coupe du Monde Enactus, les équipes doivent adresser leurs plaintes ou préoccupations à leur directeur national. Le directeur national doit évaluer la question, puis décider si le problème doit être abordé avec le représentant Enactus Worldwide correspondant.

À tout niveau de la compétition, les juges peuvent adresser leurs préoccupations directement au(x) coordonnateur(s) de la ligue ou au personnel Enactus affectés à leur ligue, et ne peuvent déposer des plaintes que pour la ligue dans laquelle ils ont jugé. Chaque fois qu'un problème ne peut être résolu sur place, les plaignants seront tenus de soumettre leurs préoccupations par écrit (nom complet, position, établissement affilié, résumé détaillé du problème, y compris l'emplacement ou la salle de l'incident signalé, et les coordonnées) à Enactus Canada (aux compétitions régionales ou nationales) ou Enactus Worldwide (à la Coupe du Monde).

Les plaintes officielles liées aux concours d'Enactus Canada doivent être soumises par écrit à programs@enactus.ca. Toutes les plaintes officielles seront examinées par le comité des programmes d'Enactus Canada. Les conclusions écrites seront communiquées aux plaignants dans les 30 jours suivant la réception de l'appel. Les décisions du comité des programmes d'Enactus Canada sont finales.

Pour tous les niveaux de compétition :

- Les plaintes doivent être déposées dans les 30 jours de l'infraction présumée.
- Les plaintes anonymes ne seront pas prises en considération.
- Une équipe ne peut demander une copie de la plainte déposée contre elle.

Tout changement par rapport aux pratiques ci-dessus sera communiqué par écrit avant le début de la compétition. Communiquez avec votre directeur national ou votre responsable de programme pour plus de détails.

Critère d'évaluation Enactus

Quelle équipe Enactus a le plus efficacement démontré son leadership entrepreneurial en mettant en œuvre une démarche économique et innovante pour un impact positif durable sur les individus, la société et la planète, au cours de cette année ?

Efficacité de l'équipe à démontrer:

- **Leadership entrepreneurial** : Capacité des étudiants à étudier leur territoire et les besoins, à saisir des opportunités, à prendre personnellement des responsabilités et à conduire le changement dans un environnement dynamique
- **Mise en œuvre d'une démarche économique** : Définition d'un modèle économique pertinent et adapté au projet
- **Mise en œuvre d'une démarche innovante** : Créer ou améliorer une idée, un service, un produit, une technologie ou une méthodologie

- **Impact positif durable** : Démonstration d'une amélioration durable et mesurable pour les personnes, la société et/ ou la planète.

4. CONCOURS NATIONAL D'ENTREPRENEURS ÉTUDIANTS

Pour célébrer l'esprit entrepreneurial des jeunes Canadiens, Enactus Canada organise le Concours national d'entrepreneurs étudiants, fièrement présenté par la Fondation John Dobson. Le Concours national d'entrepreneurs étudiants souligne le succès d'étudiants à temps plein qui exploitent des entreprises, lesquelles créent des emplois et favorisent les investissements dans notre avenir économique. **Exploitez-vous une entreprise tout en étudiant à temps plein, ou connaissez-vous quelqu'un sur votre campus ou au sein de votre équipe qui le fait?** N'oubliez pas de promouvoir le Concours national d'entrepreneurs étudiants sur votre campus! Aidez Enactus Canada à trouver les meilleurs entrepreneurs étudiants sur votre campus en distribuant des dépliants disponibles sur notre site Web, en faisant des annonces aux assemblées générales et en encourageant les membres de votre équipe à proposer des candidatures!

ADMISSIBILITÉ :

Afin d'être admissibles au concours, les étudiants et leurs entreprises doivent respecter les critères suivants :

- Être un étudiant de premier cycle ou de cycle supérieur à temps plein dans une université ou un collège canadien durant l'année scolaire en cours.
- Être le fondateur et posséder au moins 25 % de l'entreprise sans qu'un autre individu ou groupe en possède davantage et être le principal responsable de l'exploitation de l'entreprise.
- Ne pas avoir déjà remporté le titre de Champion national pour ce concours ni avoir participé à la ronde finale du Concours national d'entrepreneurs étudiants lors de la dernière année scolaire.

DÉTAILS SUR LE CONCOURS :

Processus de mise en candidature et de demande :

- À partir de septembre, nous recevons les mises en candidature pour le Concours national d'entrepreneurs étudiants par un processus de mise en candidature électronique, sur <http://enactus.ca/student-entrepreneurs/>
- Une fois leur mise en candidature soumise, les candidats reçoivent directement du personnel d'Enactus Canada un formulaire de demande accompagné d'une trousse d'information.
- Les candidats sont invités à soumettre une demande décrivant leur entreprise et leur expérience en tant qu'entrepreneur, ainsi qu'une courte présentation vidéo d'une minute pour compléter leur demande.
- Les juges de chaque province examinent les demandes et sélectionnent 12 finalistes.

REMARQUE : Les candidats peuvent poser leur propre candidature

RONDE NATIONALE DU CONCOURS :

Les 12 finalistes participeront à l'Exposition nationale d'Enactus Canada, où ils présenteront leur entreprise à un jury lors d'une ronde d'ouverture, d'une demi-finale et d'une finale.

Au cours de la série de présentations, les juges choisiront les candidats et détermineront qui sera le Champion national entrepreneur étudiant.

PRIX ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

- Les frais de voyage et d'hébergement des finalistes qui participent à l'Exposition nationale sont couverts.
- L'entrepreneur étudiant qui remportera le titre de Champion National recevra un prix en argent de 10 000 \$.
- Enactus Canada poursuivra une couverture médiatique locale, provinciale et nationale dans chaque province ainsi que pour le Champion National.

5. COUPE DU MONDE ENACTUS

À PROPOS

Comme dans les affaires, nous pensons que la compétition dans le secteur social encourage la créativité et produit des résultats.

Pour Enactus, le processus de compétition à l'échelle régionale, nationale et mondiale signifie, au bout du compte, que plus de vies sont touchées à travers le monde. L'équipe championne nationale de chacun de nos 36 pays pourra participer à la Coupe du Monde Enactus; elle sera alors en compétition pour le titre de Champion du Monde Enactus.

UNE DÉMONSTRATION DE CLASSE MONDIALE DE L'EXCELLENCE DANS L'ACTION ENTREPRENEURIALE

Chaque année, un groupe de 3 500 leaders triés sur le volet – étudiants, universitaires et dirigeants d'entreprises, d'agences gouvernementales et de fondations du monde entier, se réunit à la Coupe du Monde Enactus pour montrer comment l'action entrepreneuriale et le partage de l'innovation peuvent transformer des vies et créer un avenir meilleur pour nous tous.

Ce regroupement inédit, notre événement mondial signature, offre une occasion unique aux leaders mondiaux actuels et futurs de voir comment des idées se transforment en action, en passant trois journées inoubliables de collaboration, de compétition et de célébration.

COLLABORATION

Contestez le statu quo des leaders d'opinion et profitez d'un dialogue interactif organisé entre des leaders mondiaux de l'action.

À travers des perspectives diverses et nouvelles, nous mettons l'accent sur le pouvoir positif des affaires, l'innovation et l'action entrepreneuriale pour aborder les principaux problèmes qui affectent le monde. Ce forum partage des progrès réels dans des domaines clés tels que l'habilitation économique des femmes, la sécurité alimentaire et hydrique, l'entrepreneuriat et plus encore. L'énergie créée par la rencontre de leaders d'organisations mondiales avec des étudiants innovateurs dynamisera votre expérience, motivera votre développement personnel et générera de nouvelles idées.

COMPÉTITIONS

Découvrez comment le partage des idées encourage l'innovation et produit un impact global.

Cette compétition mondiale réunit plus de 1 700 équipes Enactus affiliées à des universités, qui s'affrontent jusqu'à la victoire finale du champion national dans chacun des 36 pays où nous sommes présents. Chaque équipe dispose de 12 minutes pour présenter ses projets d'action entrepreneuriale qui, en plus de faire une différence dans le monde, ont aussi suffisamment d'élan pour créer de nouvelles carrières, stimuler l'innovation des entreprises et exercer un impact social avec une énergie renouvelée. Ces projets sont évalués par des dirigeants d'entreprise servant de juges, qui déterminent quelles équipes accéderont aux tours suivants de la compétition.

Célébrez la diversité des cultures, l'abondance des idées et la synergie d'un leadership multigénérationnel en action.

Tout au long de l'événement, les participants découvrent l'enthousiasme et la passion produits lorsque des individus qui s'engagent les uns envers les autres, et envers les personnes visées par leur travail, se réunissent pour se reconnaître, s'encourager et se célébrer, et aussi pour célébrer les possibilités infinies du véritable progrès humain.

Pour plus de détails, visitez, enactus.org/worldcup